



nswp Global Network of Sex Work Projects
Promoting Health and Human Rights

NSWP A LA CSW64

Introduction

Il était prévu que la 64^e Commission de la condition des femmes (CSW) se réunisse du 9 au 20 mars 2020 à New York pour marquer le 25^e anniversaire de la Déclaration et du programme d'action de Beijing. La Déclaration et le programme d'action de Beijing avaient marqué un tournant dans la lutte pour l'égalité des genres dans le monde et la 64^e Commission de la condition des femmes devait faire le point sur sa mise en œuvre et sur les résultats obtenus. Durant les mois précédant la tenue de la CSW, les travailleurSEs du sexe ont participé au processus d'examen et d'évaluation de Beijing+25 et identifié les priorités de plaidoyer.

Cependant, suite à la pandémie du COVID-19, CSW64 a été annulée le 2 mars. La Commission de la condition des femmes de 2020 qui devait durer deux semaines n'a en fait duré qu'une journée et seules se sont rassemblées les délégations des gouvernements afin d'adopter la Déclaration politique. Les événements annexes et les événements parallèles ont donc tous été annulés ainsi que les discussions attendues entre les organisations communautaires et les gouvernements. La société civile n'a donc pas eu l'opportunité de s'exprimer et de faire pression sur les gouvernements pour qu'ils rendent des comptes. Au jour d'aujourd'hui, on ne sait toujours pas quand la CSW se réunira en 2020 ou même si elle se réunira cette année.

Ces circonstances exceptionnelles et l'annulation des activités programmées n'ont pas empêché certains membres de la délégation de NSWP de participer, avec d'autres alliés et partenaires, à de nombreux événements et réunions indépendants. Les participantEs ont ainsi pu promouvoir avec succès le respect, la protection et la réalisation des droits fondamentaux des travailleurSEs du sexe mais aussi l'inclusion des travailleurSEs du sexe et des problèmes qu'elles/ils rencontrent dans le programme de Beijing+25.

La délégation de NSWP à New York

Jules Kim, directrice de la Scarlet Alliance en Australie, présidente du comité de management (Corée/Australie) d'APNSW (Réseau Asie Pacifique des travailleurSEs du sexe)

Karina Bravo, PLAPERTS (Plataforma Latino America de Personas que EjeRcen el Trabajo Sexual), Coordinatrice régionale (région Amérique latine)

Kholi Buthelezi, membre du conseil d'administration de ASWA pour l'Afrique du Sud, Coordinatrice national de Sisonke (Afrique du Sud)

Marina Avramenko, Forum russe des travailleurSEs du sexe (Russie)

Shaunna-May Trotman, Coalition pour le travail du sexe au Guyana, Coalition des travailleurSEs du sexe des Caraïbes, membre du conseil d'administration de NSWP (Guyana)

Thierry Schaffauser, Syndicat du travail sexuel (STRASS) (France)

Membres absents de la délégation de NSWP

NSWP | The Matrix, 62 Newhaven Road | Edinburgh EH6 5QB | Scotland UKF
secretariat@nswp.org | +44 (0)131 553 2555 | www.nswp.org

NSWP est une société privée à but non lucratif et à responsabilité limitée. Société N° SC349355



Grace Kamau, Alliance africaine des travailleurSEs du sexe (ASWA), coordinatrice régionale (région Afrique)

KayThi Win, présidente de NSWP, coordinatrice régionale pour APNSW (région Asie-Pacifique)

Pélagie Kouamé, membre du conseil d'administration de ASWA pour l'Afrique de l'Ouest francophone, directrice exécutive de COVIE (Côte d'Ivoire)

Phelister Abdalla, vice-présidente de NSWP, Groupe consultatif pour la société civile de Beijing+25, coordinatrice nationale pour KESWA (Kenya)

Sabrina Sanchez, membre du conseil d'administration d'ICRSE (Comité international pour les droits des travailleurSEs du sexe en Europe), Organización de Trabajadoras Sexuales (Espagne/Mexique)

Membres du personnel de NSWP et personnes ressources

Aline Fantinatti, responsable des programmes de NSWP, traductrice pour NSWP en espagnol

Hannah Nicholls-Harrison, responsable des politiques de NSWP

Olga Zubkovskaya, traductrice russe pour NSWP

Ruth Morgan Thomas, coordinatrice mondiale de NSWP

Des circonstances imprévues

Le 26 février, la demande de visa de Pélagie Kouamé pour participer à la CSW64 a été refusée. Elle a pourtant présenté tous les documents requis : un contrat de travail, une preuve de revenu, une preuve de domiciliation, plusieurs lettres prouvant qu'elle allait participer à la CSW64 et un billet de retour :

« Ils ont à peine regardé mes documents. J'ai insisté pour qu'ils regardent la lettre de ONU femmes, le courriel de ONUSIDA, la lettre de NSWP et les documents qui prouvent que je suis employée mais ils avaient déjà pris leur décision. Il y avait aussi une autre jeune femme d'une autre ONG qui venait pour participer à la CSW. Ils lui ont aussi refusé un visa sans prendre la peine de lui poser une seule question. J'ai donc été surprise de voir que d'autres femmes (d'une cinquantaine d'années), appartenant à d'autres ONG, n'avaient pas de problème pour obtenir leur visa alors qu'elles n'avaient pas autant de documents à présenter que moi. Ils ont dû penser que nous voulions rester [aux États-Unis] alors que nous avons nos billets de retour et que toute ma vie est en Côte d'Ivoire. Ils auraient dû nous poser des questions et vérifier que nos documents étaient en ordre avant de parvenir à une telle conclusion. » - Pélagie Kouamé

Le 29 février, les risques de transmission du COVID-19 ont poussé le Secrétaire général à recommander que la Commission raccourcisse la session et annule les événements annexes. La présidente de la CSW a demandé à la Commission d'adopter ces recommandations.

À la suite de cette annonce, le 1^{er} mars, la Coalition internationale pour la santé des femmes s'est retirée de la CSW64, a annulé tous ses événements et rappelé les délégués qu'elle parrainait dont Grace Kamau et Sabrina Sanchez.

Le 2 mars, la Commission annonçait que la CSW64 était suspendue. Le même jour, NGO CSW annulait toutes les activités qu'elle avait prévues pour la CSW64 dont les événements parallèles.



KayThi Win n'avait alors pas encore obtenu de visa pour la CSW64 et, au vu de l'avancée du virus, a décidé d'annuler son voyage à New York. Phelister Abdalla avait, quant à elle, déjà reçu son visa mais a décidé d'annuler également son voyage.

Le reste de la délégation de NSWP a décidé de se rendre malgré tout à New York pour participer à diverses réunions et discussions indépendantes de la CSW64 sur le travail du sexe et pour prendre part à l'exposition temporaire des travailleurSEs du sexe (Pop-Up).

La Commission de la condition des femmes s'est réunie en petit comité le 9 mars pour adopter [La Déclaration politique](#). Les États membres étaient représentés uniquement par leurs Missions permanentes à l'ONU et aucun débat général n'a eu lieu.

La CSW64

Le processus d'examen et d'évaluation de Beijing+25

Pour se préparer à la CSW64, NSWP a publié une [Note d'information](#) concernant le processus d'examen et d'évaluation de Beijing+25. Ce document décrit la façon dont les travailleurSEs du sexe ont pris part au processus d'examen et d'évaluation et indique quelles sont les priorités de plaidoyer établies par NSWP pour la CSW64.

Voici ci-dessous quelques exemples de la façon dont les travailleurSEs du sexe ont participé au processus d'examen et d'évaluation :

- Marina Avramenko a donné son témoignage lors d'un évènement annexe intitulé « Les défenseurs des droits des femmes » qui a eu lieu à l'ambassade des Pays-Bas à Genève.
- Les délégués de NSWP ont participé à des réunions dans le cadre de ce processus dans les régions Asie-Pacifique, Amérique latine et Caraïbe, Afrique et Europe.
- NSWP a collaboré avec le partenaire régional de l'organisation Women's Major Group afin d'élaborer une fiche d'information sur la santé reproductive et sexuelle et les droits des travailleurSEs du sexe.
- NSWP a approuvé la déclaration d'ouverture de la société civile pour la réunion régionale d'examen de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU).
- Phelister Abdalla a été nommée comme membre du groupe consultatif (comptant 21 membres) de la Société civile mondiale du Forum Génération Égalité.

La Commission de la condition des femmes est un organe essentiel des Nations Unies qui devrait promouvoir le respect, la protection et la réalisation des droits humains de toutes les femmes, y compris des travailleuses du sexe. Il n'est pourtant pas rare que les féministes fondamentales et les groupes abolitionnistes y dominent les débats sur le travail du sexe et tentent d'empêcher les travailleurSEs du sexe de s'exprimer. La Commission de la condition des femmes joue un rôle important en tant que plateforme pour faire entendre les revendications des travailleurSEs du sexe.

« [Les gouvernements et la société civile] parlent des travailleurSEs du sexe de façon abstraite. Nous, au contraire, nous parlons de nos propres vies et du quotidien des travailleurSEs du sexe. » – Karina Bravo



La délégation de NSWP devait participer à de nombreux événements parallèles et annexes dont la plupart ont été annulés.

Dimanche 8 mars

- Session stratégique de planification du **Women's Rights Caucus (WRC)** (coalition d'organisations pour la défense des droits des femmes). NSWP avait prévu une discussion sur le travail du sexe. ANNULÉE
- **Manifestation pour la Journée internationale des droits des femmes**

Lundi 9 mars

- « **N'abandonner personne/Leaving no one behind** » @Beijing+25 : Évènement annexe des gouvernements des Pays-Bas et de Nouvelle-Zélande intitulé **Leçons des travailleurSEs du sexe sur l'égalité et la justice**. Au cours de cette session devaient avoir lieu des présentations de trois membres de la délégation de NSWP portant sur les obstacles rencontrés par les travailleurSEs du sexe dans l'accès à la justice et la nécessité de décriminaliser le travail du sexe. ANNULÉ
- **Travail décent et prospérité : les droits des travailleurSEs du sexe et la Déclaration de Beijing** : un événement parallèle de Best Policy Practices Project (BPPP) et New Jersey Red Umbrella Alliance. Deux des membres de la délégation de NSWP avaient été invités à participer à ce débat pour discuter d'une stratégie axée sur les droits du travail pour faciliter l'émancipation économique des travailleurSEs du sexe et leur garantir de pouvoir travailler en toute sécurité. ANNULÉ
- Évènement annexe de ONUSIDA. Une délégation de NSWP avait été invitée à participer au débat. ANNULÉ

Mardi 10 mars

- **Sex Work 101** à l'exposition temporaire des travailleurSEs du sexe (Pop-Up) : un débat dirigé pour dissiper les idées fausses véhiculées sur le travail du sexe et les travailleurSEs du sexe dans le monde. Devaient participer trois des membres de la délégation de NSWP et un représentant de DecrimNY.

Mercredi 11 mars

- **Discussion pour mettre fin à la discrimination et à la violence dans le monde du travail** : un événement externe du Center for Women's Global Leadership avec la participation de Phelister Abdalla, Marina Avramenko, Karina Bravo, Kholi Buthelezi, Ruth Morgan Thomas, Sabrina Sanchez, Shaunna-May Trotman et KayThi Win. ANNULÉE
- « **Perspectives féministes sur le travail du sexe** » : un événement parallèle de NSWP et de l'Alliance féministe inclusive des travailleurSEs du sexe. Une discussion sur les raisons pour lesquelles le mouvement de défense des droits des femmes devrait soutenir le mouvement de défense des droits des travailleurSEs du sexe avec la participation de trois des membres de la délégation de NSWP. **AURA LIEU EN LIGNE**

Judi 12 mars

- Réunion de stratégie du Center for Women's Global Leadership portant sur les **16 jours de campagne internationale**.



- « **La stratégie axée sur la justice de Global South Feminists : rendre des comptes, une approche différente** ». Un évènement annexe proposé par RESURJ. Une délégation de NSWP avait été invitée à participer au débat. ANNULÉE
- « **La décriminalisation du travail du sexe : ce que veulent les travailleurSEs du sexe à travers le monde** » à l'exposition temporaire des travailleurSEs du sexe : une discussion dirigée avec la participation de trois membres de la délégation de NSWP et d'un représentant de DecrimNY pour analyser plusieurs modèles de réglementation du travail du sexe et comprendre les raisons pour lesquelles les travailleurSEs du sexe luttent pour la décriminalisation du travail du sexe.

NSWP à la « CSW64 »

La déclaration féministe

NSWP a collaboré avec le Women's Rights Caucus (une coalition d'organisations pour la défense des droits des femmes) afin de rédiger [La Déclaration féministe](#), publiée le 9 mars. Kholi Buthelezi a fait un discours lors de la présentation de cette déclaration qui a eu lieu au siège de l'ONU et était organisé par la Coalition internationale pour la santé des femmes et Outright International. Plus de 200 organisations, réseaux et collectifs féministes mécontents de la déclaration politique de l'ONU, qui présentait de nombreuses lacunes, ont signé cette déclaration alternative rassemblant les étapes nécessaires pour parvenir à l'égalité entre les genres.

« L'amalgame qui est fait entre le travail du sexe et la traite humaine nous empêche de créer un mouvement féministe inclusif. [Les féministes] doivent apprendre à nous écouter et à remettre en question leurs représentations sur les travailleurSEs du sexe. La Commission de la condition des femmes est pour nous l'endroit pour avoir ces discussions et construire ces relations. » – Kholi Buthelezi

NSWP a collaboré avec des alliés du Women's Rights Caucus pour garantir que les besoins et les problèmes rencontrés par les travailleurSEs du sexe soient inclus dans la Déclaration féministe. Cette déclaration reconnaît spécifiquement les obstacles structurels qui entravent les droits des travailleurSEs du sexe tels que la criminalisation, la discrimination, la violence et la marginalisation. La Déclaration féministe revendique l'autodétermination des travailleurSEs du sexe, la pleine décriminalisation du travail du sexe (y compris des travailleurSEs du sexe, de leurs clients et des tierces parties) et la reconnaissance du travail du sexe comme un travail, la fin de l'amalgame entre travail du sexe et traite humaine et la garantie d'un accès non discriminatoire aux services publics et aux services de santé.

La Journée internationale des droits des femmes

La délégation de NSWP a participé à la Journée internationale des droits des femmes à New York dans le parc de Washington Square Park. Brandissant des parapluies rouges, les délégués se sont jointEs à d'autres féministes présentEs pour fêter la Journée internationale des droits des femmes puis ont chanté et dansé en revendiquant le respect des droits des *toutes* les femmes.

La perspective féministe sur le travail du sexe

Le matin du 12 mars, NSWP et l'Alliance féministe inclusive des travailleurSEs du sexe (SWIFA)¹ ont proposé l'atelier intitulé « Perspective féministe sur le travail du sexe : contester le pouvoir,

¹ Les membres de SWIFA comptent le Réseau du développement et de la communication des femmes africaines (FEMNET), Amnesty International, CREA, l'Alliance mondiale contre la traite des femmes (GAATW), la Coalition



partager le pouvoir, déplacer le pouvoir » – qui devait avoir lieu à la CSW64 – sous la forme d'un [webinaire](#) en ligne.

Malgré les difficultés auxquelles il a fallu faire face, cet évènement a rencontré un franc succès et n'a pas pu accueillir tous les personnes intéressées. 141 personnes de 102 organisations se sont inscrites au webinaire mais le système ne pouvant accueillir qu'un maximum de 100 personnes, les inscriptions ont été closes 24 heures avant le début de l'évènement. Même après la fermeture des inscriptions, 16 personnes nous ont écrit par courriel pour demander s'il était encore possible de participer au webinaire.

C'est Carolyn Eisert, d'Amnesty International qui avait le rôle de modératrice lors de ce webinaire qui a regroupé des discussions avec Jules Kim, Karina Bravo, Kholi Buthelezi, Susana Fried de CREA et Sebastian Köhn de Open Society Foundations.

Pendant cet évènement, Karina Bravo s'est exprimée sur la façon dont le mouvement de défense des droits des travailleurSEs du sexe en Équateur a réussi à gagner le soutien d'organisations féministes pour former un mouvement féministe qui inclut les travailleurSEs du sexe. Elle a expliqué que le mouvement de défense des droits et le mouvement féministe remettent tous les deux en question les structures de pouvoir existantes. En travaillant ensemble, ces mouvements ont réussi à mettre fin aux arrestations arbitraires et aux violations des droits des leaders du mouvement de défense des droits des travailleurSEs du sexe qui sévissaient en 2016.

Kholi Buthelezi a parlé de construire des coalitions avec les organisations féministes d'Afrique du Sud pour lutter contre la criminalisation des travailleurSEs du sexe. Elle a expliqué que la société civile exclut souvent les travailleurSEs du sexe et que les alliées féministes doivent donc partager le pouvoir et s'assurer que les travailleurSEs du sexe peuvent s'exprimer. Elle a remercié les organisations féministes qui soutiennent Sisonke et grâce à qui l'organisation peut fréquenter les espaces de la société civile et promouvoir les droits des travailleurSEs du sexe.

Jules Kim a parlé du rôle que les organisations féministes et d'autres alliés ont joué dans la lutte pour la pleine décriminalisation du travail du sexe adoptée dans le Territoire du Nord en Australie. Pour obtenir le soutien des syndicats et des organisations de femmes et pour promouvoir avec succès la décriminalisation du travail du sexe, il a fallu montrer que le respect des droits des travailleurSEs du sexe est une question de respect des droits du travail. Ces alliés continuent de jouer un rôle important puisqu'ils choisissent de partager le pouvoir et soutiennent les initiatives proposées par les travailleurSEs du sexe.

Il est important que les efforts effectués pour obtenir davantage d'égalité entre les genres se fassent dans le respect de la diversité des femmes et incluent les travailleuses du sexe. Les femmes travailleuses du sexe – dont les travailleuses du sexe transgenres et les travailleurSEs du sexe qui ne s'identifient ni comme des hommes ni comme des femmes – font partie des femmes qui sont les plus touchées par la discrimination et la violence basée sur le genre et qui rencontrent le plus d'obstacles pour accéder à la justice et à des services de santé qui respectent leurs droits. Les féministes de la société civile doivent apprendre à contester le pouvoir, partager le pouvoir et déplacer le pouvoir afin de créer un mouvement féministe qui inclut les travailleurSEs du sexe.

L'exposition temporaire sur le travail du sexe (Pop-Up)

internationale pour la santé des femmes (IWHC), International Women's Rights Action Watch Asia Pacific (IWRAP Asia Pacific), Open Society Foundations (OSF), le Réseau mondial des projets sur le travail du sexe (NSWP) et le Réseau mondial des femmes pour les droits reproductifs (WGNRR/RMFDR).



L'exposition temporaire sur le travail du sexe (Pop-Up) a été inaugurée le 9 mars comme prévu mais elle a malheureusement dû fermer le 13 mars dans le cadre des mesures prises pour ralentir la pandémie du COVID-19 à New York. Cette exposition devait coïncider avec la CSW64 et durer une semaine. Elle a rassemblé des œuvres d'art, des performances et des discussions sur le travail du sexe. L'objectif était d'attirer l'attention sur les droits des travailleurSEs du sexe, les droits du travail et le mouvement international pour la défense des droits des travailleurSEs du sexe. Plus de 50 sculptures, installations, expositions de photographies, dessins et peintures ont été exposés ; 17 des 22 artistes prévus au programme avaient une expérience du travail du sexe. Cette exposition était parrainée par Open Society Foundations, organisée par Soze Agency et gérée par un comité consultatif composé de quatre membres de la délégation de NSW – Jules Kim, Kholi Buthelezi, Ruth Morgan Thomas, Thierry Schaffauser – ainsi que de deux artistes des États-Unis : Leila Raven (DecrimNY) et Shareese Mone (HIPS).

L'inauguration de cet événement a été l'occasion de célébrer la diversité et la résilience des travailleurSEs du sexe grâce à une performance musicale à la fois provocante et touchante suivie de conversations intimes.

Alexis Heller, un des organisateurs de l'exposition, a déclaré que le travail du sexe est souvent mal compris, stigmatisé et représenté de façon erronée. L'objectif de cette exposition était de partager avec d'autres, par l'intermédiaire de moyens variés, les histoires et les expériences authentiques des travailleurSEs du sexe. Sebastian Köhn de Open Society Foundations a loué la résilience des travailleurSEs du sexe face à la criminalisation et à l'oppression.

« Les travailleurSEs du sexe demandent que leur travail soit reconnu comme un travail et revendiquent d'avoir les mêmes droits que chacun. Elles/ils souhaitent pouvoir vivre sans être exploités et sans être opprimés » – Sebastian Köhn

Sex Work 101 à l'exposition temporaire sur le travail du sexe

Les participantEs à la discussion Sex Work 101 ont expliqué ce qu'est le travail du sexe, pourquoi il est mal compris et comment il est réglementé dans le monde. Shareese Mone (HIPS, États-Unis) remplissait le rôle de modératrice lors d'une discussion entre Jules Kim, Marina Avramenko Nina Luo (DecrimNY, États-Unis) et Shaunna-May Trotman.

Shaunna-May Trotman a fait le lien entre les stéréotypes négatifs et les termes de « prostituée » et de « prostitution » et expliqué comment le mot « prostituée » est souvent utilisé de façon dégradante pour parler des travailleurSEs du sexe, les discriminer et leur refuser leurs droits. Elle a expliqué que de nombreux et nombreuses travailleurSEs du sexe préfèrent les termes de « travailleurSEs du sexe » et de « travail du sexe » parce que cela permet de recentrer la discussion sur la question des droits du travail.

Les participantEs ont décrit le statut juridique du travail du sexe dans leurs pays respectifs et l'impact que ces lois peuvent avoir sur la santé, les droits et la sécurité des travailleurSEs du sexe. Ils/elles ont aussi expliqué que dans un environnement criminalisé, les travailleurSEs du sexe hésitent beaucoup à avoir recours à la justice et à signaler la violence dont elles/ils sont victimes. Dans les endroits où le travail du sexe est criminalisé, la police et le système judiciaire violent systématiquement le droit des travailleurSEs du sexe à la protection de la loi et leur droit à ne pas faire l'objet de détentions arbitraires. Dans les pays et les États où le travail du sexe est légalisé, les autorités réglementent malgré tout la façon dont les travailleurSEs du sexe utilisent leur corps. Les travailleurSEs du sexe doivent pouvoir participer de façon significative à l'élaboration des lois, des politiques et des pratiques qui ont un impact sur leur vie.



« La loi est là pour faire respecter les droits de chacun et donc des travailleurSEs du sexe. » – Jules Kim

Un des sujets de discussion a aussi été l'amalgame problématique qui est fait entre le travail du sexe et la traite des personnes : l'amalgame entre le travail du sexe, la traite des personnes et l'« exploitation sexuelle » est en grande partie responsable des conditions de travail précaires et coercitives imposées aux travailleurSEs du sexe et engendre des lois qui limitent l'accès des travailleurSEs du sexe à la justice et à divers services. TouTEs les participantEs étaient d'accord pour dire que le travail du sexe est une activité *consensuelle* entre adultes qui peut prendre des formes variées dans les pays et les communautés et que le travail du sexe n'est pas systématiquement une forme d'exploitation sexuelle. Les stratégies anti-traite qui s'appuient principalement sur la criminalisation perpétuent les violations des droits des individus et ne s'attaquent pas aux obstacles structurels (comme la criminalisation, le manque de protection au travail, le manque d'accès à la justice et à la protection sociale) qui vulnérabilisent les individus.

« Je suis présente, je suis quelqu'un qui choisit cette profession. Je suis une travailleuse du sexe. Nous ne pouvons pas ignorer que certaines personnes choisissent le travail du sexe. Il arrive que certaines personnes soient contraintes d'être travailleurSE du sexe mais ce qui est étrange, c'est que les gens ne s'intéressent qu'à cette minorité. Ils semblent oublier qu'il existe, dans les secteurs de l'agriculture ou du travail domestique, le même type d'exploitation. Tout le monde essaye de nous sauver alors qu'ils devraient nous écouter. » – Marina Avramenko

Alors que la pandémie du COVID-19 s'étendait à New York, Open Society Foundations a décidé de clôturer l'exposition le 13 mars et d'annuler le reste des événements comme partout à New York.

Une opportunité manquée

La délégation de NSWP espérait, étant à New York, qu'ils auraient l'opportunité de rencontrer certains membres de ONU femmes et de discuter de la déclaration de Phumzile Mlambo-Ngcuka, directrice exécutive de ONU femmes, selon laquelle l'organisation souhaiterait rester neutre en ce qui concerne le travail du sexe et « la prostitution ». Comme cela n'a pas été possible, nous saisissons l'occasion ici de rapporter les mots d'un des membres de la délégation de NSWP :

« J'aimerais répondre à ONU femmes qui a décidé d'adopter une position neutre en ce qui concerne le travail du sexe. Je trouve cela très inquiétant. Elles parlent de nous retirer nos droits et de la violence étatique comme s'il s'agissait d'une « position neutre ». La décriminalisation est une position neutre. Vous n'avez même pas besoin de soutenir les travailleurSEs du sexe, il vous suffit de reconnaître la réalité des faits. Il a été largement démontré que la décriminalisation, en matière de réglementation du travail du sexe, est le meilleur modèle à adopter d'un point de vue des droits humains, des droits du travail et de la santé publique. » - Jules Kim

Le futur

« Je continuerai à lutter pour les droits des travailleurSEs du sexe. Je ne m'arrêterai que lorsque le travail du sexe sera décriminalisé. » – Shaunna-May Trotman

L'exposition temporaire sur le travail du sexe a permis que soient échangées des perspectives et des expériences variées sur le travail du sexe.

« Je pense que nous avons fait ce que nous pouvions dans les circonstances actuelles. J'étais fière des résultats. Lorsque je suis rentrée en Russie, j'ai parlé de la réunion que nous avons eue aux membres



de ma communauté. J'ai surtout parlé de l'exposition en fait. Je crois qu'il est nécessaire qu'il y ait davantage d'expositions comme celle-là afin de partager les expériences des travailleurSEs du sexe et d'informer le grand public sur les droits des travailleurSEs du sexe. » – Marina Avramenko

Les membres de la délégation de NSWP espèrent vraiment que Open Society Foundations acceptera d'organiser d'autres expositions temporaires de ce type à travers le monde. En attendant, NSWP continuera de renforcer les alliances et de donner aux travailleurSEs du sexe l'opportunité de s'exprimer en organisant des conversations et des ateliers en ligne pendant toute la période où ces événements ne peuvent pas se faire en tête à tête.

Projet soutenu par :



NSWP est partenaire de l'alliance Bridging the Gaps : santé et droits pour les populations clés. Ce programme unique s'attache à répondre aux difficultés fréquemment rencontrées par les travailleurSEs du sexe, les usagers et usagères de drogues et les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres victimes de violations de leurs droits fondamentaux ; il facilite aussi l'accès à des services de lutte contre le VIH et de santé dont ils ont besoin. Pour plus d'information (en anglais) veuillez cliquer sur : www.hivgaps.org pour plus d'informations.